

octobre 1940 restent comme auparavant des obligations directes des emprunteurs aux maisons de prêt, mais ne sont plus garantis par le Gouvernement.

D'abord recommandé par la Commission Nationale de l'Emploiment, le plan fut administré par le Ministère des Finances. Il offrait un moyen commode aux propriétaires d'obtenir des banques et autres maisons de prêt reconnues les sommes nécessaires à l'amélioration, la réfection et la modernisation de leurs propriétés (voir pp. 480-481 de l'Annuaire de 1940). A son expiration le 30 octobre 1940, il avait été en opération pendant quatre ans. Le tableau suivant donne une analyse comparée des opérations des quatre années.

2.—Prêts consentis en vertu du plan fédéral d'amélioration des logements, par province, années terminées en octobre 1937-40¹

Pro- vince	Nombre					Valeur				
	1937	1938	1939	1940	Total, 1937-40	1937	1938	1939	1940	Total, 1937-40
I.P.-E.	379	198	310	220	1,107	103,839	49,607	63,542	51,025	268,013
N.-B...	2,489	2,072	2,132	1,777	8,470	779,017	609,070	635,237	569,779	2,593,103
N.-E....	1,266	992	1,194	920	4,372	435,707	322,657	380,210	283,004	1,421,578
Qué....	4,604	4,271	5,479	4,187	18,541	2,286,198	2,182,004	2,828,123	2,042,116	9,338,441
Ont....	12,875	13,501	17,836	16,138	60,350	5,027,332	5,785,448	7,455,583	5,807,931	24,076,294
Man....	2,001	1,598	2,291	2,236	8,126	757,542	617,339	954,661	868,168	3,197,710
Sask....	813	424	528	617	2,382	285,848	137,000	214,960	266,672	904,480
Alta....	2,318	1,987	2,610	2,636	9,551	1,000,672	862,262	1,104,399	1,197,848	4,165,181
C.B....	3,218	2,871	2,994	3,670	12,753	1,044,974	864,294	955,201	1,161,351	4,025,820
Totaux	29,963	27,914	35,374	32,401	125,652	11,21,129	11,429,681	14,591,916	12,247,894	49,990,620

¹ Loi en vigueur le 1er novembre 1936; expire le 30 octobre 1940.

Section 2.—Contrats adjugés et permis de bâtir

Cette section donne les statistiques barométriques des travaux réellement projetés, tels qu'indiqués par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres ne se rapportent au travail exécuté durant l'année que dans la mesure où ce travail est achevé et dûment déclaré au recensement de la construction. De plus, la valeur des contrats adjugés, et surtout des permis de bâtir, sont des estimations (souvent des sous-estimations) des entreprises projetées. Il est évident que ces statistiques ne peuvent concorder avec celles de la section 3, parce que plusieurs travaux dont les contrats sont signés vers la fin d'une année ne sont souvent commencés que l'année suivante et, surtout en ce qui concerne les grandes entreprises ou les contrats accordés vers la fin d'une année, s'étendent à plus d'une année. Les chiffres donnés ici complètent donc ceux de la section 3, en ce qu'ils font voir d'année en année le travail immédiatement projeté pour la période.

Contrats de construction.—La période de 1911 à 1940, ou depuis le commencement des relevés MacLean comme le montre le tableau 3, il y a eu une dépense moyenne annuelle par tête d'environ \$28 pour la construction. Cette période comprend, bien entendu, les années de guerre de 1915 à 1918 et les années de dépression depuis 1930, de même que les années de boom de 1911 à 1913 et de 1926 à 1930, et l'accélération de la construction commerciale et industrielle depuis le commencement de la présente guerre. Conséquemment cette moyenne n'est pas extrêmement élevée. Pour la population actuelle, le total annuel de construction, sur la base de cette moyenne devrait s'établir à environ \$320,000,000. De plus, il y a certainement une déficience accumulée de construction ces dernières années d'activité sub normale. L'on peut donc se faire une idée de la part que le fonctionnement normal de l'industrie de la construction peut jouer dans la réduction du chômage.